

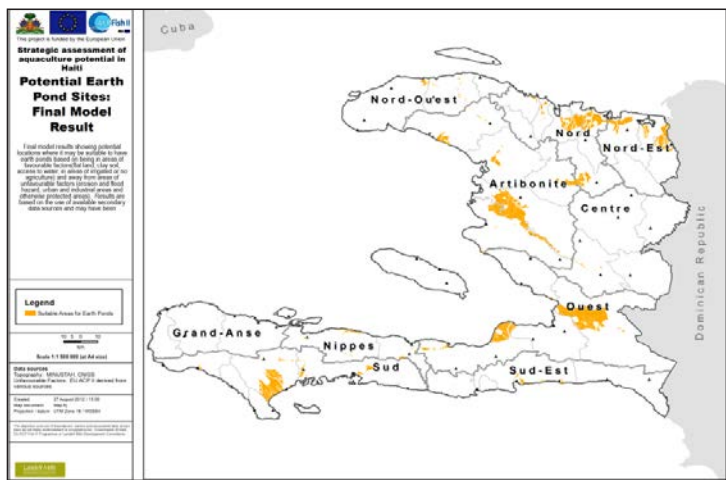
5. LE DÉVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE DANS LES PAYS ACP

L'aquaculture est l'un des secteurs les plus dynamiques du monde entier. La production aquacole mondiale a augmenté de 47,3 millions de tonnes en 2006 à 60 millions de tonnes en 2010, avec une valeur estimée à US \$ 119 milliards. En Afrique, la production aquacole est passée de 10.271 tonnes en 1970 à environ 1.288.320 tonnes en 2010. Dans les Caraïbes, la production est passée de 350 tonnes à 36 871 tonnes, et la production de l'Océanie a augmenté de 8.421 tonnes à 183.516 tonnes au cours de la même période.

La création d'emploi dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture a augmenté plus rapidement que dans celui de l'agriculture. En Afrique, environ 1% des quelque 16,6 millions de personnes engagées dans la pisciculture, travaille dans l'aquaculture. Le nombre d'emplois directement liés à l'aquaculture dans les Caraïbes est passé de 69.000 en 1999 à plus de 248.000 en 2010. Environ 600 espèces aquatiques sont cultivées dans une variété de systèmes d'exploitation et des installations utilisant l'eau douce, l'eau saumâtre et l'eau de mer (FAO, 2012).

Le Programme ACP Fish II vise à renforcer le développement de l'aquaculture en Afrique et dans les Caraïbes. Le Programme a permis d'élaborer des plans d'action/de stratégies de développement de l'aquaculture dans les Caraïbes (Haïti, Saint-Kitts-Et-Nevis, Jamaïque), en Afrique de l'Ouest (Sierra Leone), et en Afrique australe (Botswana). Ces projets ont permis de revoir la production et les activités d'aquaculture dans les pays mentionnés, d'identifier les terrains potentiels / zones de mer pour le développement de l'aquaculture, et de formuler des recommandations pour le développement durable de l'aquaculture. Pour identifier d'éventuels sites potentiels aussi bien à terre qu'en mer, des modèles SIG et des enquêtes sur le terrain ont été conçus pour permettre au personnel de vulgarisation, aux urbanistes, aux agriculteurs et autres intervenants d'évaluer les sites potentiels pour le développement et l'expansion de l'aquaculture. Les plans élaborés seront utilisées par les pays afin de rechercher un financement supplémentaire pour mettre en œuvre les actions identifiées. Le Programme espère que cela conduira à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritive dans les pays ACP.

Evaluation Stratégique du potentiel de l'aquaculture en Haïti



En Haïti, l'exercice de modélisation SIG a conduit à l'identification d'une série de zones physiques favorables à l'aquaculture en étang, en fonction de la disponibilité de l'eau permanente, de l'accès à des sols à forte teneur en argile, aux terres plates, et aux

zones de couverture du sol existant appropriées pour le développement des étangs.

Les zones identifiées comme les plus appropriées étaient dans la vallée de l'Artibonite, la plaine centrale d'Ouest, autour de Léogâne et dans les plaines côtières du Nord et du Nord-est, couvrant au total 112 000 ha. Le rapport a également analysé les facteurs sociaux, économiques et infrastructurels tels que l'accès à une assistance technique, à l'énergie (réseau électrique, générateur), à la distance des stations les plus proches de vulgarisation, etc. Pour favoriser le développement durable de l'aquaculture en Haïti, les principales recommandations sont de promouvoir l'aquaculture à petite, moyenne et grande échelle et de développer Zone Prioritaire d'Aquaculture.

CAR-1.4-B4a: Appui à la formulation d'un plan de développement pour l'actualisation des eaux et des terres destinées à l'aquaculture en Jamaïque.

Les principaux résultats du plan sont les quatre cartes thématiques montrant des zones adaptées à l'aquaculture en Jamaïque: (1) l'aquaculture marine en mer - 15 zones extracôtières favorables (2) l'aquaculture côtière marine - 23 zones côtières potentiels, (3) l'aquaculture continentale convenance en fonction de 5 critères de terrain (la texture, la pente, l'érosion, le pH des terres, la zone racine), l'utilisation des terres et l'accès à l'eau et les routes; l'aptitude et (3) l'aquaculture continentale basée sur 2 critères de terrain (pente, érosion), l'utilisation des terres et l'accès à l'eau et les routes. Les superficies totales appropriées pour l'aquaculture continentale sont 75.631 ha (5 critères terrestres) et 136 669 (2 critères terrestres). En support à ce plan de développement se trouve les plans d'action du plan de développement de l'aquaculture en Jamaïque qui est divisée en cinq composantes: un élément du pont, un partenariat avec l'agence exécutive, le renforcement des associations d'aquaculteurs, la promotion de l'aquaculture nationale et de recherche en aquaculture du secteur appliquée et de développement.

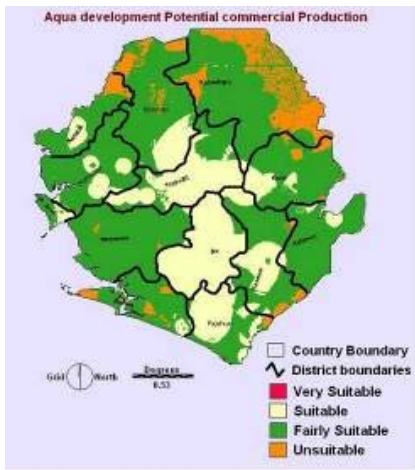
CAR-1.4-B4b: Stratégie de développement de l'Aquaculture à St Kitts et Nevis

Saint-Kitts-Et-Nevis est l'un des plus petits États insulaires des Antilles, avec une superficie totale de 261 km². En raison de risque d'ouragan, le type de pisciculture recommandé combinera à la fois culture à terre et en mer, utilisant la mer seulement en dehors de la saison des ouragans. Sept potentielles terres aquacoles ont été identifiés avec une superficie totale de 164 ha. Des implantations offshore pour l'élevage en cage ont été analysées en fonction de l'exposition au vent, de l'extraction, de la profondeur, de la pente, des biotopes écologiques vulnérables et des utilisations conflictuelles. Les sites les plus appropriés en mer sont au sud-ouest de Saint-Kitts et à l'Ouest de Nevis sachant qu'ils sont protégés par les vents dominants venant de l'Est. La Stratégie de développement de l'aquaculture (2013-2023) et son Plan d'action présente la démonstration et d'adaptation de l'aquaculture, le développement dans le secteur privé de techniques pionnière et le développement de la gouvernance, et enfin la production, la promotion et la valeur ajoutée.

WA-1.2-B1: Etude de base sur l'aquaculture en Sierra Leone

Des études portant sur le potentiel de l'aquaculture en Afrique en faisant usage de modèles de SIG - sur la base de la disponibilité en eau, des caractéristiques du sol, de la disponibilité des déchets pour la production d'aliments, et de la présence de ferme potentiel et la demande du marché, a démontré un grand

potentiel pour l'aquaculture en Sierra Leone, en la classant dans le top 10 des pays à fort potentiel pour l'aquaculture du tilapia et du poisson-chat (FAO, 1998). Une approche plus approfondie de cette étude a conclu que 27% et 22% du pays est propice à la pisciculture commerciale ou de subsistance, respectivement (Sankoh, 2008). Le Programme ACP Fish II est venu soutenir la mise en œuvre du «Plan stratégique pour le développement aquacole en Sierra Leone» à travers une étude préliminaire approfondie. Le Programme a permis: (1) d'identifier le cas échéant les systèmes de production aquacole, sur la base de conditions éco-climatiques, des espèces, des expériences, des préférences des consommateurs et du marché, (2) d'évaluer la viabilité et le potentiel des systèmes de production aquacoles; (3) d'identifier les conditions préalables pour l'élevage semi-intensif des poissons pour les marchés locaux, et l'évaluation des capacités de développement pour l'aquaculture en Sierra Leone.



Des Zone potentielle pour la pisciculture commerciale en Sierra Leone (Sankoh, 2008)

SA-1.2-A1 : Elaboration d'une Stratégie de développement de l'aquaculture pour le Botswana

Un aspect de ce projet était d'effectuer un diagnostic stratégique des opportunités et des contraintes auxquelles est confronté le développement de l'aquaculture dans le pays et ensuite de déterminer le statut et le potentiel de l'aquaculture au Botswana. Selon le rapport, les conditions physiques de l'aquaculture au Botswana sont en deçà du niveau optimal en raison de la rareté de l'eau et de la température moyenne de l'eau qui est inférieure à la moyenne optimale pour la croissance des espèces d'eaux chaudes. Les perspectives de l'aquaculture dans la région du Delta de l'Okavango ne sont pas prometteuses en raison de l'état de conservation de la zone sensible, les contraintes biophysiques, et l'accès difficile aux services et marchés urbains. En outre, le choix des espèces et de la source d'approvisionnement de la génétique des poissons propices à la production aquacole est une contrainte supplémentaire. Cependant, le niveau de l'aquaculture de subsistance a été un succès grâce aux efforts déployés par la FD de bassins d'actions avec les alevins de tilapia et de poisson-chat pour les communautés rurales dans un certain nombre de barrages. La stratégie de développement de l'aquaculture a été divisée selon les domaines d'activités sectorielles: (1) l'aquaculture de subsistance, (2) les petites et moyennes entreprises; (3) l'aquaculture commerciale; (4) l'aquaculture fondée sur la pêche de loisir et de tourisme, et (5) stratégie de développement de l'aquaculture: les questions transversales.

CA-3.1-A4: Le développement de la crevetticulture communale au Cameroun

Dans un effort pour vulgariser l'élevage de crevettes dans les communautés côtières, une éclosérie de crevettes a été créé à Kribi

où les résultats de la première reproduction ont conduit à la première génération d'espèces en captivité de *Penaeus notialis* et *Penaeus kerathurus*. ACP Fish II vise à élaborer un plan d'action destiné à introduire l'élevage de crevettes dans les communautés côtières en s'appuyant sur les efforts continus déployés par le gouvernement et le secteur privé.



CA-4.1-A8a: Plan de développement de l'aquaculture: Appui au ministère des Pêches et de l'Aquaculture au Cameroun MINEPIA pour développer les fiches de projet (stratégie et plan d'action)

En 2009, le gouvernement du Cameroun a adopté le «Plan de développement durable pour l'aquaculture» pour accroître la production aquacole afin de satisfaire la demande locale en produits aquatiques. La mise en œuvre a été retardée parce qu'il n'y avait pas de stratégie pour les divers programmes et activités décrites dans le plan. Le programme ACP Fish II a aidé à identifier et à développer une stratégie et un plan d'action afin de permettre la mise en œuvre effective du Plan par l'administration des pêches ou avec l'aide des partenaires au développement. La stratégie et le plan d'action soutenus par ACP Fish II a permis d'identifier 27 fiches de projets comprenant 40 actions. Les cinq domaines thématiques de la stratégie sont les suivants: (1) Soutenir l'aquaculture commerciale dans les 5 régions présentant le plus grand potentiel pour l'aquaculture; (2) Promouvoir un système de vulgarisation et de formation adéquate afin de favoriser l'esprit d'entreprise et de répondre aux besoins des aquaculteurs; (3) Structurer l'environnement institutionnel et économique afin de stimuler le développement de l'aquaculture à vocation commerciale; (4) Construction de nouveaux modes de gouvernance dans le secteur de l'aquaculture avec les principes de partenariat public / privé, et (5) Prise en charge des études prospectives pour consolider les acquis.

CA-4.1-A8b: Le renforcement des capacités dans la production intensive d'alevins Clara et Heterotis.

Depuis plusieurs années, différents projets d'aquaculture ont été initiés au Gabon et un accent particulier a été mis sur la formation des acteurs de ce sous-secteur. Ces formations dans la plupart des cas concernaient les pratiques d'élevage de *Tilapia nilotica* en étang. Cependant, les qualifications des acteurs restent insuffisants pour la gestion d'autres espèces de poissons telles que le poisson-chat (*Clarias gariepinus*). Du 13 au 27 Février 2012, une session de formation pour les petits aquaculteurs de la province du Haut-Ogooué a été réalisée. Cette formation a porté essentiellement sur les aspects pratiques de la production d'alevins de poisson-chat.



La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de ACP FISH II et ne peut aucunement être considérée comme reflétant le point de vue de l'Union européenne